



# STOP OU ENCORE ?



Comment pourrions-nous réélire le maire sortant, responsable d'une telle défiguration de notre ville ?





## POUR une écologie du paysage, un urbanisme durable et une architecture douce

Quand j'ai rencontré Frédérique Lardet, nous nous sommes vite entendus sur l'essentiel : nous étions décidés à sauver l'âme d'Annecy, et donc le cadre de vie des Annéciens, malgré tous les outrages subis ces dernières années !

La préservation de la beauté d'un paysage, qu'il soit urbain ou rural, doit être l'un des premiers objectifs de l'écologie politique. Il est vital de retrouver une urbanisation en phase avec la nature et le paysage qui l'entourent ! La pression démographique n'interdit pas une réflexion sur une « urbanisation douce ».

### Comment les Annéciens pourraient-il reconduire un maire responsable de la défiguration définitive du site de l'ancien hôpital et de bien d'autres ?

Le départ de l'hôpital nous donnait l'opportunité de réhabiliter ce quartier si proche de la vieille ville et du lac... Malheureusement, c'est une architecture agressive et inadaptée au site qui a prévalu, et il a fallu, au cours des dernières années, éventrer les contreforts de la montagne à coup de dynamite pour s'adapter aux caprices de l'architecte.

Depuis longtemps, nous dénonçons l'incohérence architecturale et urbanistique du bassin annécien, et plus particulièrement d'Annecy et le prêt à bétonner médiocre inspiré d'une mode qui n'en finit pas de vieillir. Le pire, c'est que les promoteurs de ces nouveaux édifices utilisent sans scrupule, comme faire-valoir, les magnifiques paysages qui nous entourent.

## Construire autrement ? C'est possible !

Il conviendra de préserver et d'encourager le style si particulier de notre habitat traditionnel, comme les toitures, en privilégiant l'utilisation des matériaux naturels régionaux pour les huisseries ou l'isolation. C'est dans cet esprit, et avec la plus grande concertation possible, que seront délivrés les permis de construire sur la base des plans locaux d'urbanisme en vigueur.

A coût égal, en logement social comme en accession à la propriété, ce qui fait la beauté d'un édifice, ce sont le travail intellectuel et l'épaisseur culturelle que lui consacre l'architecte.

**L'architecture est commune à tous. La référence est la taille humaine. L'échelle d'un quartier doit être le pas de l'homme. La composition devra répondre aux règles de l'art et non aux règles d'une mode mondialiste ou de l'exploit technique."**



### Alain Bexon

Colistier sur la liste Annecy Respire  
Conseiller municipal et communautaire 2014-2020

- Créer une **charte architecturale**, idée que certains d'entre nous défendent depuis de nombreuses années.

- Réaliser un **audit général** dès le début du mandat afin d'appréhender le nouveau territoire communal dans son ensemble (architecture, mobilités, mixité habitat/commerces...).

- Lancer un **concours d'architecte** afin de donner une vision, une ligne directrice pour que notre patrimoine paysager et architectural cesse d'être dénaturé et puisse se développer en tenant compte des usages et besoins futurs.



*Immeubles contemporains aux toitures respectant l'identité locale et s'intégrant parfaitement au site*



*Autre exemple, plus urbain, de réalisation récente*

Lors de la funeste candidature à l'inscription du Lac d'Annecy au patrimoine mondial de l'UNESCO, les conclusions très négatives du rapport (2009) n'ont évidemment pas mis le grand paysage en cause mais « **la grande médiocrité de l'architecture des projets urbains, l'anarchie du bâti, le mitage du paysage** ». Malgré les erreurs du passé, il est encore temps d'agir...

Au-delà de la stricte réglementation, de la lettre, il y aura l'esprit que l'on veut insuffler au nouveau PLUI du Grand Annecy (Plan local d'urbanisme intercommunal) qui permettra, par l'aménagement harmonieux de notre territoire, de marquer le paysage pour de longues années. Il devra être réfléchi et pensé avec l'humilité qui nous incombe devant les paysages que l'on nous envie tant !

Le rôle des élus de la nouvelle commune d'Annecy et de l'agglomération du Grand Annecy est donc d'initier de nouvelles idées pour que les futures constructions soient dignes de notre cadre exceptionnel !